



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de Provins

Provins, le 30 mai 2023,

Pôle Réglementations générales  
affaire suivie par Lionel Boucher  
[sp-reglementation-provins@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:sp-reglementation-provins@seine-et-marne.gouv.fr)  
Tél. : 01 60 58 57 44

## COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS)

Relative aux sociétés TotalEnergies et BORÉALIS de Grandpuits Bailly Carrois

Compte rendu de la réunion du 6 avril 2023

Étaient présents :

Madame Reynaud sous-préfète de Provins,  
Madame Couret, UD-DRIEAT,  
Monsieur Yau, UD-DRIEAT  
Madame Saranga, DDT  
Monsieur Clowez, SIDPC  
Monsieur Bricchet, mairie de Grandpuits-Bailly-Carrois,  
Monsieur Guillo, mairie de Saint-Ouen-en-Brie,  
Madame Duflot, Association France Nature Environnement,  
Monsieur Offner, Association pour l'environnement du Val du Ru d'Ancoeur,  
Monsieur Van Raebroeckx, société TotalEnergies,  
Monsieur Plana, société TotalEnergies,  
Monsieur Michel, société TotalEnergies  
Monsieur Duval, société TotalEnergies,  
Monsieur Loton, société TotalEnergies,  
Monsieur Feltmann, société TotalEnergies,  
Monsieur Eugene, société BOREALIS  
Madame Panard-Vatel, société BOREALIS,  
Madame Pennacchioni, société BOREALIS,  
Commandant Fradin, SDIS  
Lieutenant Blanchard, SDIS  
Lieutenant Duverne, SDIS  
Monsieur Boucher, sous préfecture de Provins

Madame la sous-préfète ouvre la séance en remerciant tous les membres de leur présence.

Après une présentation de tous les membres présents, la parole est donnée aux exploitants afin qu'ils présentent le bilan de leurs entreprises (les diaporamas présentés lors de la séance sont joints à ce compte rendu).

**Madame Duflot** demande si la prochaine commission pourrait se dérouler à Grandpuits.

Sur proposition de monsieur le maire de Grandpuits de mettre à disposition une salle, Madame la sous-préfète décide que la prochaine CSS se déroulera à Grandpuits.

### ***1 – Présentation de la société TotalEnergies***

**Monsieur Van Raebroekx** prend la parole pour nous présenter la compagnie TotalEnergies, son évolution et sa transformation.

Au niveau de la compagnie en 2022, la chaîne intégrée, dans la partie production se décline en trois parties le gaz naturel, le pétrole et les énergies renouvelables. Ces énergies renouvelables sont plus que la vitrine, elles montent en puissance avec actuellement une capacité de production installée de 17 GW. Le site de Grandpuits va donc être un acteur stratégique de cette production avec de nombreux projets en cours d'exécution.

En termes de conversion, le site se détache de plus en plus de la pétrochimie et du blending pour se concentrer toujours sur le raffinage mais avec pour base des matières premières renouvelables.

Pour la distribution, on va retrouver la production solaire, qui a déjà démarré, avec l'installation de panneaux photovoltaïques et du stockage électrique avec des batteries qui devraient être démarrées dans les semaines à venir.

Les objectifs et les ambitions sont de devenir un groupe multi-énergies en investissant dans l'électricité et les renouvelables, tout en visant une neutralité carbone à l'horizon 2050.

En 2020, la capacité de production d'énergie était de 7 GW, en 2023 elle est de 17GW, nous avons fait la moitié du chemin pour 2025 avec pour objectif d'atteindre les 100GW pour 2030.

Au niveau investissement pour l'année 2022-2023, nous aurons 5 milliards d'investissement pour les énergies renouvelables.

**Madame Duflot** pose la question sur la différence entre électricité et renouvelable.

**Monsieur Van Raebroekx** explique que dans l'électricité « Electrons » (page 6) il y a aussi bien des cycles combinés (centrales électriques à gaz) que de l'électricité renouvelable alors que sur la page 7 on ne parle que d'électricité renouvelable, l'éolien et le solaire.

**Monsieur Plana** prend la parole pour nous présenter l'activité de l'établissement en 2022.

Un rappel est effectué sur l'arrêt des activités de raffinage en avril 2021 qui s'est suivi par des activités de mise en sécurité des installations et des unités.

En termes d'activités commerciales, des chargements de camions de carburant de gazole et d'essence ont continué à être acheminés sur le site pipeline jusqu'au 31 décembre 2022. En parallèle de cette activité, des chargements de pétrole brut, qui étaient réceptionnés et stockés le temps que les producteurs parisiens trouvent des logistiques alternatives, ont été arrêtés début 2022. La vidange de ce pétrole brut va continuer jusqu'à la fin de l'année 2023.

**Madame Duflot** demande ce que devient ce pétrole brut.

**Monsieur Plana** précise que ce pétrole brut est orienté principalement vers deux sites : la raffinerie d'Anvers et celle du Havre. Rien est perdu, tout est transporté par camion.

Concernant les activités de sécurisation des installations, plusieurs opérations sont en cours.

Pour les installations qui sont amenées à être démontées, c'est une mise à zéro énergie. Tous les risques résiduels sont enlevés de façon à ce que les entreprises qui vont procéder au dé-

mantèlement puissent intervenir en toute sécurité. Il existe plusieurs niveaux de mise en sécurité (découpe de tuyauteries, de câbles).

**Madame la sous-préfète** demande si ces opérations sont faites en interne ou par un prestataire.

**Monsieur Plana** répond que le travail en amont est effectué par l'exploitant (mise à zéro énergie), pour la découpe et l'enlèvement ce sont des entreprises qui ont l'habitude de travailler avec nous et qui connaissent le site.

**Madame Duflot** demande quel est le pourcentage des matériaux recyclés dans le démantèlement et est ce qu'il y a un suivi strict des soi-disant recycleurs.

**Monsieur Plana** précise que 100 % des matériaux sont recyclés et que ces prestataires ont les agréments et les autorisations préfectorales pour effectuer ces activités.

**Madame Duflot** demande si ces travaux sont suivis au niveau de la DRIEAT et est ce qu'il y a eu des problèmes soulevés.

**Madame Couret** répond que son service est régulièrement informé des démarches du démantèlement des installations, rappelle qu'il y a des diagnostics (amiante et plomb) effectués au fur et à mesure du démantèlement et qu'il n'y a rien de particulier sur ces opérations.

**Monsieur Plana** répond qu'au niveau des installations, les opérations de sécurisation et de démantèlement se poursuivent.

Le démarrage de la ferme solaire a eu lieu fin octobre 2022, la construction du parc de batteries de stockage d'électricité permettra un démarrage fin février 2023.

**Madame Duflot** demande pourquoi la ferme solaire a démarré avant la construction du parc de batterie.

**Monsieur Plana** répond que la ferme solaire est connecté directement sur le réseau ENEDIS, il n'y a pas de liaison avec le stockage des batteries qui lui est connecté sur le réseau RTE, permettant du soutien et de la régulation de fréquence sur le réseau haute tension.

En 2022 a débuté le terrassement pour la Pyrolyse, la construction a débuté et cette unité devrait être opérationnelle en mai 2024.

**Madame Duflot** s'interroge sur le type de batteries, la durée de vie de celle-ci et le classement de ce stockage.

**Monsieur Plana** lui répond que ces batteries sont des lithium-ion, fabriquées par Saft une filiale de TotalEnergies, un des leaders dans la fabrication de batterie industrielle. Elles ont une durée de vie estimée entre 20 à 25 années.

Ce parc, géré par une filiale de TotalEnergies, est une installation classée pour l'environnement.

**Madame Couret** indique que ce parc a fait l'objet d'un arrêté de prescriptions spéciales pour définir les mesures les plus adaptées à ce type d'installation.

**Madame Duflot** s'interroge sur les risques pour éteindre un feu sur ce type d'installation électrique.

**Monsieur Plana** explique que ces batteries sont enfermées dans un container équipé d'un système de sécurité au gaz qui permet d'étouffer un éventuel incendie. Si effectivement l'incendie

venait à se propager, il peut être raccordé au container une manche incendie qui permet d'arroser les batteries et les refroidir sans pénétrer à l'intérieur.

**Le SDIS** informe qu'ils ont déjà eu une information assez ciblée sur ce type d'installation et sur les process qui sont mis en place.

### **Bilan sécurité environnement :**

Différentes inspections ont été effectuées par la DRIEAT sur l'année 2022.

Des réunions de suivi sont régulièrement organisées en lien avec la DRIEAT, le SDIS 77 et la DDT. Un futur POI va être mise en place sur la plateforme pour traiter toutes les unités, en particulier celle de la Pyrolyse qui est en cours de création.

Au niveau du bilan sécurité, 41 personnes ont reçu des premiers soins (passée à l'infirmierie), tous personnels confondus. C'est bien moins que l'année 2021 (environ 60) et malgré les travaux qui ont débuté.

Au niveau de la prévention, la formation des managers engagée en 2021 a été poursuivie. L'organisation de la journée mondiale de la Sécurité s'est tenue le 29 avril 2022 autour du thème « Les règles d'or ».

**Madame Duflot** attire l'attention sur l'incidence de la mise en place de nouveau logiciel de suivi des incidents sur site et du fait de la perte de mémoire. Elle demande si l'entreprise fait appel aux anciens du site pour garder la mémoire.

**Monsieur Loton** prend la parole et explique que dans le logiciel qui note les événements, il peut y avoir des désaccords avec la direction car certains événements sont insuffisamment décrits ou explicites.

Le principal pour les salariés étant que tous les incidents soient déclarés et pris en charge par la sécurité sociale.

Au niveau des rejets, il n'y a plus depuis septembre 2021 de combustion sur le site, donc pas d'émission de SO<sub>2</sub>.

Des échanges sont intervenus avec la DRIEAT qui a accepté la suspension temporaire du suivi de ces stations SO<sub>2</sub>.

**Madame Duflot** souhaite savoir si TotalEnergies a une idée des rejets atmosphériques, dans le ru et en seine que vont générer les trois nouvelles unités.

**Monsieur Plana** informe qu'il y a eu évidemment une étude d'impact dans le cadre des projets et que celle-ci a été présentée aux différentes réunions de concertation et également l'année dernière à cette commission. Il n'y aura pas d'augmentation de rejet, tout est en baisse.

Sur 2022, les émissions de CO<sub>2</sub> directes sont nulles car il n'y a plus d'unité de combustion en fonctionnement.

Au niveau des rejets aqueux, aucun rejet Seine, que dans le Rû, et très peu car les unités sont arrêtées. Les seuls rejets sont les eaux de pluie (deux pics en février dus à des pluies importantes).

Un focus est effectué sur le curage du bassin de rétention d'eau avant son rejet.

7000 m<sup>3</sup> de boue ont été collectées puis éliminées en centre de destruction.

A l'issue une clôture a été installée tout autour du bassin pour éviter tout risque d'accident.

La consommation d'eau, dû à l'arrêt des unités, a fortement été réduite.

Dans le cadre du projet, les études nous donnent une consommation de 1 900 000 m<sup>3</sup>/an soit une baisse de 11 % de consommation.

. Un projet de récupération des eaux de pluie est en cours pour un fonctionnement en 2024 (essentiellement les eaux de ruissellement).

Concernant les déchets, la phase de démantèlement a augmenté fortement la quantité annuelle de déchets. 83% des déchets ont pu être valorisés.

Une plainte a été enregistrée pour l'année 2022 due à une fuite d'eau sur notre pipe rejet seine sur la commune de Vaul-le-Pénil.

Enfin pour finir sur ce volet sécurité/environnement, quatre réunions de travail sur l'année 2022 ont été organisées avec la société Boréalisis.

### **Bilan du SGS :**

- formation : toute personne travaillant sur le site reçoit une formation spécifique, renouvelable tous les 3 ans. Cette formation a été adaptée pour prendre en compte les chantiers de construction et de démantèlement des installations. Tous visiteurs reçoit également une information de 15 minutes avant d'être pris en charge.

- Identification et évaluation des risques : l'étude de danger de la future unité Biojet a été déposée avril 2022 et obtenue en fin d'année.

- Maîtrise des procédés et contrôle d'exploitation : tous les équipements ont été contrôlés en 2022.

- Gestion des modifications : des projets sont en cours comme la mise en place de bornes de recharge pour les voitures électriques sur le site, la mise en place de 4 chaudières électriques pour le chauffage des bâtiments et le projet de récupération et réutilisation des eaux de pluie.

- Gestion du retour d'expérience : une base « REX » nous permet d'analyser, de corriger et d'améliorer les événements qui se passent.

- Plan d'opération interne / Plan particulier d'intervention : en relation avec le SDIS 77 sur l'évolution du POI. Un chantier est en cours avec des réunions de travail. En complément des exercices ont lieu également en lien avec le SDIS.

### **Projet de transformation :**

Implantation de 3 projets industriels autonomes :

Le projet Pyrolyse à l'horizon 2024 (Total construira la 1ère usine de recyclage chimique en France avec Plastic Energy). Cette unité transformera des déchets plastiques par un procédé de pyrolyse qui consiste à faire fondre les plastiques pour obtenir un liquide appelé « Tacoil ». Celui-ci servira de matière première à la fabrication de polymères ayant les mêmes qualités que les polymères vierges (compatible avec un usage alimentaire).

D'une capacité de traitement de 15 000 tonnes/an de déchets plastiques, l'usine pourra produire 10 000 tonnes de Tacoil. Cette fabrication répond à l'objectif fixé par Total (produire 30 % de polymères à partir de matières recyclées d'ici 2030).

L'enquête publique unique a été réalisée du 22 avril au 21 mai 2022. L'arrêté préfectoral d'exploiter est passé en CODERST le 13 octobre 2022. Les premiers travaux de génie civil ont commencé en octobre.

Le projet Biojet (horizon 2025), activité de production de biocarburants et d'hydrogène associée.

(capacité de traitement de 400 000 tonnes/an) majoritairement destinés au secteur aérien, répondant aux objectifs de redéploiement des biocarburants aériens de la France (incorporation de biocarburant de 2 % en 2025 et 5 % en 2030).

Elle pourra produire par an, 170 000 tonnes de biocarburant aérien durable, 120 000 tonnes de biocarburant routiers, 50 000 tonnes de bionaphta utilisés pour produire des bioplastiques.

Elle sera alimentée majoritairement par des graisses animales en provenance d'Europe et des huiles de cuisson usagées, complétées par des huiles végétales de type colza. L'approvisionnement local sera privilégié. C'est une alternative durable aux carburants fossiles aériens et routiers.

Une étude d'impact environnementale incluant tous les projets a été réalisée. L'enquête publique unique est en attente de lancement.

Le projet PLA à l'horizon 2025/2026 (Total Corbion PLA construira la première usine européenne de PLA). Le PLA est un bioplastique fabriqué à partir d'acide lactique issu de sucre ou d'amidon, biodégradable et recyclable. Il est utilisé dans les marchés des emballages jetables, de l'automobile, de l'impression 3D et des biens de consommation ainsi que dans les fibres textiles et non tissées.

135 000 tonnes d'acide lactique permettent de produire 100 000 tonnes de PLA/an.

1 kg de PLA émet entre 1,2 et 1,7 kg de CO<sub>2</sub> en moins par rapport aux plastiques conventionnels.

Suite à une augmentation de l'estimation du coût du projet, l'équipe projet a étudié des aménagements qui ont été approuvés.

## ***II – Présentation de la société Boréal***

### **A. Présentation :**

Présente sur 120 pays et cinq continents avec plus de 6900 salariés, Boréal est le deuxième producteur polyoléfine et le 3ème producteur d'engrais en Europe.

L'agriculture devenant de plus en plus importante avec une population mondiale atteignant les 10 Milliards de personnes, il faudra donc 50 % de nourriture en plus avec une production sur les 40 prochaines années équivalente à la production des 10 000 dernières années (étude McKinsey), tout en palliant à la diminution des terres cultivables dues à la désertification, l'extension de l'urbanisation au détriment des terres arables.

L'usine de Grandpuits a 52 ans d'histoire située dans un grand bassin de production avec une capacité de production d'1 million de tonnes par an. Site Seveso seuil haut implanté sur 50 hectares, elle emploie environ 200 salariés avec en plus 70 personnes en emplois induits chez nos partenaires. Elle est certifiée ISO 9001, 14001 et 50001. Dotée d'un système de gestion de sécurité et d'un service d'inspection reconnu qui a été renouvelé l'année dernière, l'usine a également un agrément par l'agence de l'eau pour le suivi régulier des rejets aqueux.

La production est essentiellement des engrais mais aussi de l'ammoniac, de l'acide nitrique et d'autres produits qui servent aux industries médicales, à la chimie, l'agroalimentaire et l'environnement.

### - Processus de vente :

En 2019, Boréalys s'est scindée, en créant une entité distincte qui se nomme Boréalys Nitro de façon à recentrer son activité et se concentrer sur les secteurs d'urgence.

Agrofert, entreprise d'origine Tchèque, a fait une offre en juin 2022 afin d'acquérir Boréalys Nitro (engrais, azote technique et mélamine). Cette offre comprend les 5 sites Boréalys Nitro dont 3 en France (dont Grandpuits fait partie) un site allemand et un site autrichien. Il n'y aurait pas d'impact sur les conditions actuelles.

Après avoir eu l'approbation des autorités européennes, il reste encore quelques questions en France pour finaliser l'acquisition.

Agrofert est une entreprise spécialisée dans la chaîne agricole, elle regroupe 200 filiales.

### - Programme d'amélioration du site :

Lancé en 2021, le plan Nitro 2025 a été mis en place pour l'amélioration du site et dont l'objectif est de pérenniser toutes les activités à moyen terme.

Ce programme comprend l'amélioration de la sécurité industrielle, de la fiabilité, d'assurer la pérennité du site et de réduire la consommation énergétique et les émissions de CO2.

### - Ambition pour 2023 :

Lancement d'un programme d'embauche, de formation et de développement de façon à ré-internaliser les compétences critiques, d'assurer un taux de recouvrement optimal et de développer l'organisation méthodes/fiabilité.

**Monsieur Guillo** demande que soit systématiquement communiquer à la communauté de communes les recherches d'embauches de façon à favoriser l'embauche local.

L'objectif est de produire en sécurité et de poursuivre la gestion de ce qu'on appelle « les mauvais acteurs » (les équipements qui nous posent des soucis en terme de fiabilité) de façon à livrer des productions au quotidien au juste coût.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre (projet de captage de carbone par injection en puits profond)

Augmenter notre portefeuille de produits pour être moins dépendant de divers produits qui peuvent avoir des fluctuations en terme de marché.

## B. Bilan du plan d'action 2022 :

87 % des actions planifiées sur les domaines « sécurité », « fiabilité » et « environnement » ont été réalisées.

### - Bilan HSE 2022 :

L'année a été tragique sur le plan de l'accidentologie compte tenu d'un accident mortel.

Néanmoins, il est à noter, que depuis trois ans, il y a moins d'accident, tout accident confondu. Des efforts de travail sont attendus sur la culture sécurité, sur la technique et les outils, avec un attachement particulier sur les remontées de situations dangereuses (plus de 250 relevées en 2022) et sur les visites de sécurité (près de 1300 sur l'année 2022).

Au niveau environnement, un dépassement a été constaté du paramètre Azote dans le cadre de l'injection en puits profond suite à une panne de la pompe.

## **- Bilan SGS 2022 :**

Sur le site, toutes les fonctions qui ont un rôle avec le SGS sont déterminées et chacun sait ce qu'il a à faire.

1800 heures de formation en lien avec la sécurité, 2500 accueils de sécurité et 1 safety day.  
Des formations complémentaires, pour le personnel interne comme sous-traitant, relatives à la maintenance des fonctions instrumentées de sécurité seront planifiées en 2023.

Pour la partie RH, un plan IPGP a été développé sur le site de Grandpuits qui se décompose en plusieurs phases : une réorganisation du comité de direction, promouvoir les personnes internes ayant une expertise vers des postes clés, offrir aux personnes internes l'opportunité d'obtenir des postes plus élevés, recruter des personnes externes expérimentées et ré-internaliser des postes clés.

Sur l'organisation, 40 personnes ont été embauchées en 2022 (68 % du programme prévu), 21 personnes qualifiées ont été formées et les mutations internes ont été facilitées.

Un programme de recrutement intense est toujours en cours avec des profils recherchés spécifiques (Tableautistes, opérateurs de production, responsable exploitation acide nitrique/engrais...)

## **- Identification et évaluation des risques d'accident majeur :**

La mise à jour de l'ensemble des études de dangers a été réalisée sur 2019 et 2020.

A ce jour, il y a 2 études sur 9 instruites et validées par la DRIEAT.

En avril 2022, une inspection renforcée sur deux jours avec plusieurs inspecteurs s'est tenue dans le cadre de l'inspection des 7 études restantes.

**Madame Duflot** souhaite savoir quand ces études aboutiront.

**Madame Panard-Vatel** répond que des questions ont été posées lors de cette inspection, que des réponses ont été apportées et que des échanges sur ce sujet sont en cours.

**Madame Couret** précise que l'inspection et le dialogue permettent d'affiner la méthodologie qui sera applicable pour la prochaine étude de danger. Celle-ci s'oriente sur une convergence des études actuelles et sur la définition, dans une démarche d'amélioration continue de la manière de procéder pour la prochaine version.

**Madame Panard-Vatel** précise qu'en complément des études de danger, des études HAZOP ont été initiées depuis quelques années (méthode d'analyse de risques particulièrement adaptée aux activités de procédé chimiques telles que celles mises en œuvre sur le site) sur l'ensemble des unités.

90 % ont été réalisées en 2022.

La fin de réalisation devrait intervenir fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Il est prévu une mise à jour quinquennale des analyses de risque HAZOP.

## **- Maîtrise des procédés et maîtrise d'exploitation :**

Ayant un bon nombre d'intervenant sur le site, 150 plans de prévention ont été établis avec comme objectif des analyses de risques détaillées.

84 % des tests des équipements importants pour la sécurité ont été réalisés en 2022 (certains ont été décalés suite au retard du grand arrêt).

Des remplacements ou des renforcements sur les vannes ont été effectués par des technologies plus sécuritaires pour avoir des informations fiables.

## **- Gestion des modifications :**

Un grand nombre de modifications qui étaient prévues et étudiées depuis quelques années ont pu voir le jour pendant le grand arrêt.



## **- Gestion du retour d'expérience :**

Tous les évènements sont enregistrés dans une base de données qui est commune à Boréalys. Des réunions sont régulièrement organisées pour partager ces évènements.

## **- Gestion des situations d'urgence :**

En 2022, 8 exercices POI/PPI ont pu être réalisés.

## **- Contrôle du système de gestion de la sécurité, audits :**

Une veille réglementaire régulière est assurée.

En 2022, 7 audits internes et 3 audits externes ont été réalisés et 3 inspections par la DRIEAT ont été effectués.

## **- Environnement, rejets et consommation d'eau :**

L'eau consommée vient principalement de la nappe de Champigny. L'entreprise est toujours, depuis son installation sur le site, dans une démarche de réduction de consommation d'eau et suit avec attention et de manière très précise sa consommation d'eau et ses rejets.

Sur la partie rejet, un rejet en puits profond dans la nappe du Dogger est soumis à autorisation avec un suivi très rigoureux sur 37 paramètres différents à respecter (azote, matières en suspension...)

**Madame Dufлот** demande s'il y a des espoirs que cette diminution d'eau continue, qu'est ce qui se passe en cas d'alerte sécheresse et le rejet dans le Dogger n'est pas une bonne chose.

**Madame Pennacchioni** prend la parole et précise que la politique de l'entreprise est bien de réduire sa consommation d'eau même si celle-ci est déjà sur un niveau de performance très élevé.

Concernant l'alerte sécheresse, pour le moment l'entreprise n'est pas impactée par les arrêtés puisque l'eau est puisée sur la nappe de Champigny, non touchée pour le moment.

Concernant les rejets dans le Dogger, tout est fait dans un cadre réglementaire accompagné d'études.

**Monsieur Offner** demande si un recyclage de cette eau utilisée pour pouvoir la réinjecter dans le circuit est possible.

**Madame Pennacchioni** précise que sur le bilan eau d'usine, énormément d'eau appelées « condensa nitraté » sont réutilisées pour faire du lavage d'installation. Le bassin des eaux de surface est aussi consommé à 60-70 % par nos circuits d'eau réfrigérée (tours aéroréfrigérantes) qui permettent de réduire les calories des procédés.

Spécifiquement sur la gestion des eaux pluviales, le curage du bassin des eaux de surface a été finalisé. L'idée est aussi de permettre de mieux gérer les pics de pluviométrie. 390 tonnes de boues ont été retirées. Cette boue a été réutilisée par épandage, pour faire du compost.

En complément, une étude technico-économique a été lancée sur l'infiltration des eaux de pluies (partage du retour d'expérience avec l'association Aquibrje).

Sur les rejets aqueux, la politique est la réduction au maximum des rejets en azote.

Concernant la surveillance piézométrique de la nappe de Champigny, 2 prélèvements sont effectués deux fois par an sans constat de dérive. Pour la nappe de Brie, 10 piézomètres sont installés sur site. Une fuite a été détectée sur un réseau d'eau sanitaire au sud du site. Le réseau a été réparé et des micro-stations ont été installées sur tout le site pour limiter tout autre

risque. 6 piézomètres spécifiques ont été installés pour effectuer le suivi dans cette zone-là et des arbres (saules) ont été plantés afin de limiter l'azote dans cette zone.

#### **- Gestion des déchets :**

Globalement avec l'arrêt en 2022, 85 % des déchets ont été valorisés. Une grosse partie des déchets valorisés sont les catalyseurs. Pour la partie non valorisée, c'est principalement une partie amiante, une partie gravât et de laine de roche.

Sur la partie des rejets atmosphériques, un indice de qualité de l'air simplifié est disponible sur notre site internet.

En 2022 une alerte locale a été détectée (détection de poussières, l'usine étant à l'arrêt, période agricole relativement intense).

#### **- Programme de réduction des gaz à effet de serre :**

Un projet de recherche et d'étude avec le bureau de recherche et géologie minière (BRGM) est à l'étude avec l'idée d'aboutir, sous condition d'approbation des études, à rééquilibrer le bilan de l'activité humaine.

L'entreprise a été contactée pour son rejet de CO<sub>2</sub> « pur » qui ne nécessite pas de pré-traitement et de la disposition d'un puits profond et de la nappe du Dogger.

#### **- Réduction des émissions :**

Une réduction de 30 % des émissions a été réalisée et un projet de mise en place d'un catalyseur tertiaire (coût estimé à 29M€) permettra une réduction de 98 à 99 % des émissions.

#### **- Nuisances sonores :**

Rien de spécifique, une campagne a été effectuée et avec l'aide d'habitants qui ont accepté de recevoir le matériel chez eux.

#### **- Efficacité énergétique :**

Un suivi régulier sur l'efficacité énergétique grâce notamment à la mise en place d'un système de pilotage automatisé permet une régulation de manière calculée à la fois sur notre réseau vapeur et à la fois de la combustion dans les fours pour gérer l'apport d'air et de gaz naturel. Ce système a permis de baisser la consommation de gaz naturel et de réduire les émissions d'oxyde d'azote.

#### **C. Bilan investissements :**

Le grand arrêt 2022 est un projet aux alentours de 50M€ d'investissement pour remettre en place les qualifications (réglementaires, sécuritaires et modernisations). Quelques chiffres : 1100 personnes sont intervenues sur le site, le projet HAZOP 3M€, la mise en conformité des brûleurs du four 3,4M€, le remplacement des 22 collecteurs de four et des boîtes à ressorts 2,9M€, le remplacement de vannes obsolètes 1M€, la modernisation de résistance de synthèse 2,2M€ ; le remplacement du bac d'Alcali 0,7M€ ...

#### **D. Communication :**

6 plaintes ont été déposées en avril 2022 concernant l'ouverture d'une soupape de vapeur d'eau lors du déclenchement de l'atelier d'ammoniac (beaucoup de bruits).

Des réunions de partage de connaissances TotalEnergies/Boréalys sont organisées périodiquement avec également un exercice POI commun réalisé chaque année.

Des échanges se font également avec la société Messer, exploitant indépendant depuis 2020,  
• avec qui une convention a été signée et des exercices périodiques communs sont effectués.

Les membres de la commission n'ayant plus de question, Madame la sous-préfète remercie les participants et clôt la séance à 13 h 00.

La sous-préfète

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reynaud', with a large, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the name.

Laura REYNAUD